



Utilisation de l'eau superficielle

Le principal usage des eaux superficielles est lié aux loisirs.

La pêche est largement pratiquée sur l'ensemble du territoire avec de nombreuses Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) ; l'activité est également très répandue sur la partie belge.

Elle est pratiquée sur la Scarpe, le Décours, la Traitoire, le Jard... mais aussi sur les étangs fédéraux (Les Argales à Rieulay, la Puchoie à Saint-Amand, l'étang du Vignoble à Valenciennes, les Evoiches à Marchiennes, l'étang de Chabaud-Latour à Condésur-l'Escaut, l'étang d'Amaury à Hergnies, la Mare à Goriaux à Raismes) et sur les nombreux étangs et mares privés.

La chasse à la hutte est également assez répandue sur le territoire.

Les sports nautiques sont pratiqués à la base de loisirs des Argales, Chabaud Latour, Amaury et Raismes. La baignade est autorisée à Rieulay.

Enfin, la navigation est à but commercial et touristique sur l'Escaut, elle a été pratiquée pour les bateaux de tourisme sur la Scarpe. Le développement d'aménagements comme le port de Saint-Amand incite la navigation de plaisance sur la Scarpe. ■



Les principaux champs captants sont :

- Pecquencourt (40 % des prélèvements en 2004, soit 9 152 826 m³, exportée vers la région lilloise),

- Wandignies-Hamage et Vicq (14 % des prélèvements, alimentant le territoire avec des exportations vers Valenciennes, Anzin, Onnain, Saint Saulve...),

- Les prélèvements réalisés à Fresnes (7 %), Erre (5 %), et Saint-Amand-les-Eaux (4 %) alimentent le territoire (les réseaux étant interconnectés, les échanges sont toutefois nombreux).

Ainsi, les principaux champs captants sont situés au sud et à l'est ; ils sont en même temps les zones les plus vulnérables ; le sens d'écoulement sud-nord de l'aquifère permet ainsi d'identifier combien le secteur sud est stratégique pour la ressource en eau souterraine.

Ces zones fortement sollicitées et considérées comme champs captants irremplaçables présentent donc des enjeux forts au niveau qualitatif (vulnérabilité) et quantitatif (sollicitation).

Enfin, l'aquifère superficiel, comprenant à la fois l'aquifère des sables tertiaires et l'aquifère contenu dans les alluvions, est souvent pollué, peu productif et faiblement exploité (sauf pour les forages agricoles ou l'alimentation des étangs de pêche / chasse). ■

Utilisation de l'eau souterraine

Parmi les 4 aquifères que l'on retrouve sous nos pieds (calcaire carbonifère, craie, sables tertiaires et alluvions), seuls les plus profonds font l'objet d'une utilisation pour les usages domestiques, industriels ou agricoles mais aussi, pour l'embouillage ou le thermalisme.

Sur le territoire, l'aquifère des calcaires carbonifères, n'est pas exploité par des captages d'alimentation en eau potable ou pour l'agriculture (contrairement à l'agglomération de Lille et à la Belgique). L'exploitation de cet aquifère autour de la région de Lille a conduit à la création de la transhennuyère, alimentation qui vise à réduire de manière significative les pompages en utilisant à la fois des eaux d'exhaure de carrières et des eaux de nappe en Wallonie (Peruwelz-Seneffe).

Ainsi, sur le territoire, son utilisation principale est liée aux sources de Saint-Amand, découvertes dès l'époque celtique et captées dès Louis XIV.

On recense :

- l'exploitation d'eau minérale par la Société des eaux minérales de Saint-Amand : la plus consommée dans la région (23 % des parts de marché en volume). On compte 4 sources : celle du Clos de l'abbaye (profondeur du forage autour de 80 m, débit environ 30 m³/h) et celles d'Amanda, Orée du Bois, Vauban (profondeur de 30 à 40 m, débit environ 40 m³/h)

- l'exploitation à des fins médicales (arthrose, problèmes respiratoires, troubles métaboliques, rhumatismes) et relaxation/bien-être, avec les thermes de Saint-Amand-les-Eaux, seul établissement thermal au nord de Paris (environ 50 000 m³ prélevé en 2004).

L'aquifère de la craie est principalement utilisé pour l'alimentation en eau potable (cf. tableau ci-contre). Cet aquifère dont la dimension dépasse largement le territoire (près de 3 000 km²), constitue l'une des principales ressources en eau de la région Nord-Pas-de-Calais. Elle est captive (recouverte par une formation imperméable), donc protégée, sur

une majorité du Parc naturel régional.

De productivité variable, les débits les plus importants peuvent atteindre 200 m³/h au niveau des zones de nappe libre, en début de captivité.

Les prélèvements agricoles, situés essentiellement au nord de la Scarpe et dans le bassin minier représentent une part très faible (des prélèvements ont lieu également pour alimenter les étangs de pêche comme à Denain, pour l'étang Leuret). Signalons cependant un manque de connaissance des forages agricoles dans cet aquifère.

Les prélèvements industriels, sont plus importants sur la partie Escaut du Parc (77 %), particulièrement dans le Valenciennois (automobile, traitement de surface, etc). Les plus gros préleveurs industriels sont *Lamines marchands européens* pour 52 % (sidérurgie) et la *Centrale Thermique d'Hornaing* (34 %). Les eaux de source à Saint-Amand (l'Oiselle, 60 m³/h autorisés depuis 1994) sont également prélevées dans cet aquifère.

La très grande majorité des prélèvements est donc destinée à l'alimentation en eau potable avec une majorité de prélèvements exportés vers Lille, Douai, Valenciennes.

Volumes prélevés dans la nappe de la craie en 2004 (Source : AEAP)

Types d'usage	Volume (m ³)	Part du volume total prélevé
Agricole	66 921	0,5 %
Industriel	2 163 018	8,5 %
Collectif	23 101 579	91 %
Total	25 331 518	100 %

EN BREF

Sur le territoire, l'eau, omniprésente (tant en surface qu'en profondeur) fait l'objet de nombreuses convoitises : les eaux souterraines sont utilisées pour l'alimentation en eau potable ou le thermalisme et les eaux superficielles essentiellement utilisées pour le loisir.

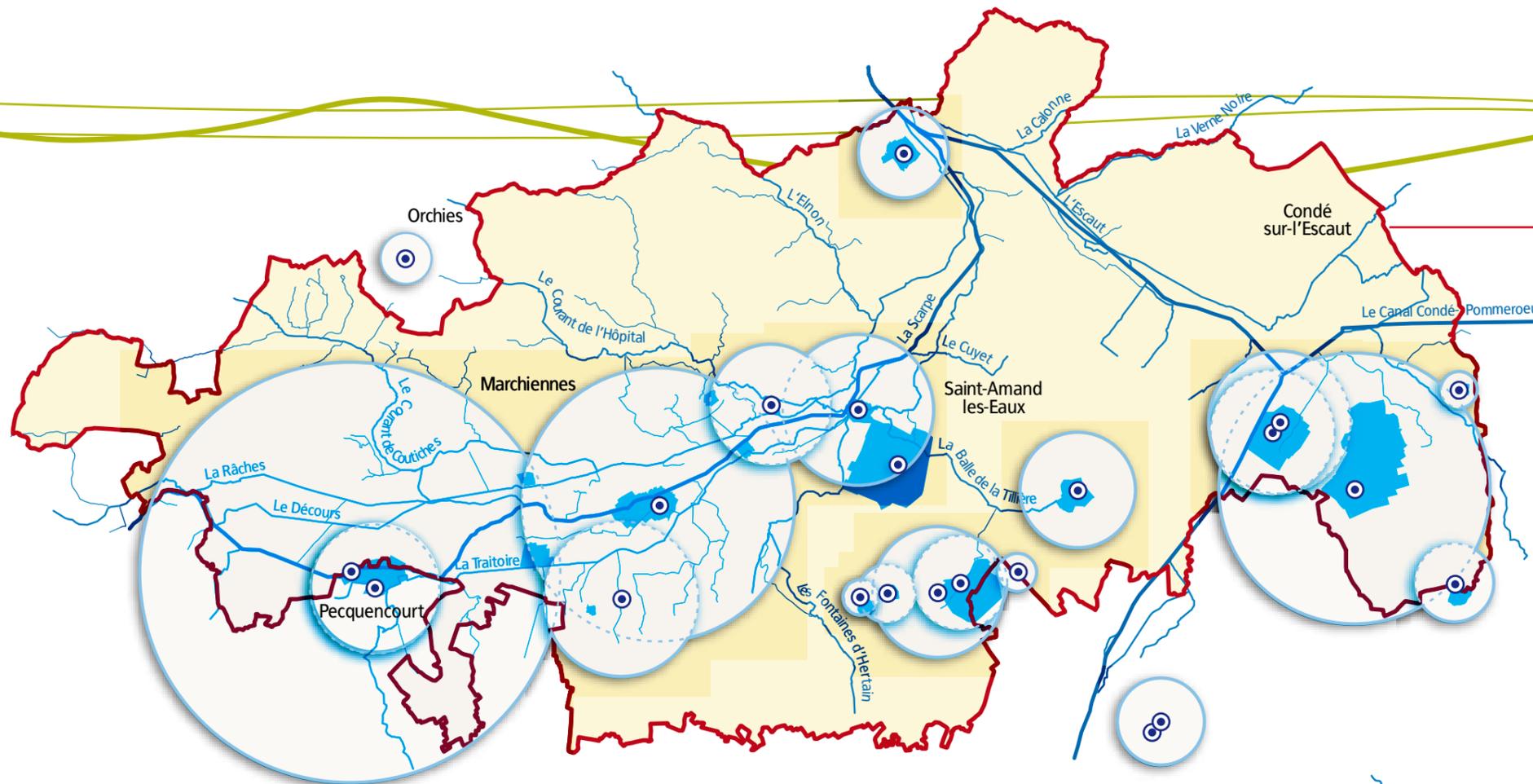


Voir aussi

- p.14 - Hydrogéologie Ressources en eau souterraine
- p.64 - Risques naturels et industriels

IV - PATRIMOINE : PAYSAGES ET MILIEUX





Prélèvements d'eau de l'aquifère de la craie pour des usages destinés à la consommation en eau potable

Prélèvements d'eau de l'aquifère de la craie pour des usages destinés aux activités industrielles et agricoles

